

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 16 février 2021

Monsieur Roland GIBERTI, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 95 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Patrick AMICO - Christian AMIRATY - Sophie ARRIGHI - Mireille BALLETTI - Marion BAREILLE - Sébastien BARLES - Nassera BENMARNIA - Julien BERTEI - Eléonore BEZ - Solange BIAGGI - Corinne BIRGIN - Sarah BOUALEM - Doudja BOUKRINE - Romain BRUMENT - Sophie CAMARD - Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON - Joël CANICAVE - Emilie CANNONE - Laure-Agnès CARADEC - René-Francis CARPENTIER - Martin CARVALHO - Roland CAZZOLA - Mathilde CHABOCHE - Saphia CHAHID - Emmanuelle CHARAFE - Sandrine D'ANGIO - Lionel DE CALA - Marc DEL GRAZIA - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Cédric DUDIEUZERE - Claude FERCHAT - Olivia FORTIN - Lydia FRENTZEL - Agnès FRESCHEL - David GALTIER - Audrey GARINO - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Sophie GRECH - Stéphanie GRECO DE CONINGH - Frédéric GUELLE - Prune HELFTER-NOAH - Pierre HUGUET - Michel ILLAC - Cédric JOUVE - Christine JUSTE - Vincent KORNPROBST - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE - Pierre LAGET - Eric LE DISSES - Gisèle LELOUIS - Pierre LEMERY - Jessie LINTON - Camélia MAKHLOUFI - Bernard MARANDAT - Maxime MARCHAND - Marie MARTINOD - Sandrine MAUREL - Caroline MAURIN - Anne MEILHAC - Eric MERY - Marie MICHAUD - Danielle MILON - Férouz MOKHTARI - Yves MORAINÉ - Lourdes MOUNIEN - Lisette NARDUCCI - Frank OHANESSIAN - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Christian PELLICANI - Catherine PILA - Jocelyne POMMIER - Véronique PRADEL - Perrine PRIGENT - Didier REAULT - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Pauline ROSSELL - Lionel ROYER-PERREAUT - Jean-Yves SAYAG - Eric SEMERDJIAN - Laurence SEMERDJIAN - Aïcha SIF - Jean-Marc SIGNES - Laurent SIMON - Gilbert SPINELLI - Etienne TABBAGH - Nathalie TESSIER - Martine VASSAL - Catherine VESTIEU - Anne VIAL - Ulrike WIRMINGHAUS.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Marie BATOUX représentée par Audrey GARINO - Patrick BORE représenté par Caroline MAURIN - Valérie BOYER représentée par Sarah BOUALEM - Jean-Marc COPPOLA représenté par Audrey GARINO - Bernard DEFLESSELLES représenté par Patrick GHIGONETTO - Jean-Pierre GIORGI représenté par Marc DEL GRAZIA - Hervé MENCHON représenté par Prune HELFTER-NOAH - André MOLINO représenté par Michel ILLAC - Roland MOUREN représenté par Laurent SIMON - Yannick OHANESSIAN représenté par Pauline ROSSELL - Benoît PAYAN représenté par Joël CANICAVE - Julien RAVIER représenté par Pierre LAGET - Georges ROSSO représenté par Roland GIBERTI - Guy TEISSIER représenté par Patrick PAPPALARDO.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Franck ALLISIO - Gérard AZIBI - Mireille BENEDETTI - Sabine BERNASCONI - Nadia BOULAINSEUR - Lyece CHOULAK - Sophie GUERARD - Sébastien JIBRAYEL - Anthony KREHMEIER - Claude PICCIRILLO - Marine PUSTORINO-DURAND - Stéphane RAVIER - Dona RICHARD - Denis ROSSI - Laure ROVERA - Michèle RUBIROLA - Marcel TOUATI.

Signé le 16 Février 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 18 février 2021

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

TCESDE 001-063/21/CT

■ CT1 - Attribution d'une subvention annuelle de fonctionnement à l'Association Team Henri Fabre - Approbation d'une convention

Avis du Conseil de Territoire

DPEATSV 21/18975/CT

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence sur proposition du Président délégué de Commission soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Dans le cadre des dispositions de l'article L5218-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Territoire est saisi pour avis du rapport présenté ci-après.

Dès 2005, à l'annonce des très fortes ambitions de développement d'Eurocopter, Ex-MPM a orienté ses projets d'aménagement de Parcs d'activités à Marignane et Saint-Victoret vers les besoins de la filière aéronautique afin de permettre l'accueil de fonctions ou de sous-traitants devant quitter le site de Marignane et l'implantation de nouvelles entreprises souhaitant développer des relations commerciales et des synergies avec Eurocopter.

Le Projet Henri Fabre, né en fin d'année 2011 à la suite de la Conférence Régionale de l'Industrie Provence-Alpes-Côte-D'azur, traduit la volonté commune des acteurs de déployer et mettre en cohérence des initiatives concrètes au service du développement industriel du territoire. Sa dynamique repose en effet sur une démarche collective réunissant sur un « cœur de zone », les entreprises, les acteurs du monde de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Le Projet Henri-Fabre est un projet de développement économique et territorial, public et privé, qui a pour objectif de développer un nouveau modèle économique plus collectif et collaboratif sur un territoire organisé répondant aux besoins des entreprises tant en matière d'innovation industrielle, d'infrastructures que de compétences.

Sur le plan économique, l'ambition du projet est de développer un tissu industriel plus innovant et plus compétitif pour accompagner les Donneurs d'Ordres, notamment en ayant des PME qui intègrent dans leurs offres des solutions plus innovantes et des briques technologiques de l'industrie du futur (IdFu) pour améliorer leur compétitivité. C'est aussi profiter de la présence de plusieurs filières sur le territoire pour générer des pistes de croissance et de fertilisation croisée.

Créée en 2015 de présidence et vice-présidence alternée entre Airbus Helicopters et EDF, l'association TEAM Henri Fabre a la responsabilité de développer cette ambition industrielle.

TEAM Henri-Fabre est avant tout un pôle d'innovation dont la finalité est d'accompagner les entreprises du secteur industriel dans la création de richesse par l'innovation produit, procédés ou systèmes. Sa méthodologie s'appuie sur la collaboration et la mutualisation de projets entre partenaires industriels et académiques. Elle se matérialise par un technocentre situé sur le Technoparc des Florides, disposant de moyens innovants et de nombreuses expertises, issu de deux CRET avec des cofinancements Etat/Métropole Aix-Marseille-Provence/Région. Elle fédère au-delà du territoire de grands donneurs d'ordres et des PME pour accélérer les stades de pré-industrialisation et d'appropriation de procédés innovants.

La TEAM Henri-Fabre est soutenue par l'Etat, la Région et la Métropole dans la conduite de ses actions d'intérêt collectif. La constance de ce soutien est un gage de reconnaissance de l'efficacité des actions entreprises. Dès sa création, le Projet Henri-Fabre a bénéficié du soutien public, avec la labellisation « Plateforme Mutualisée d'Innovation » dans le PIA 3 en 2014. Le Technocentre Henri-Fabre inauguré en 2016 est lui-même issu de deux CRET, cofinancé par l'Etat, la Région et la Métropole Aix-Marseille-

Signé le 16 Février 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 18 février 2021

Provence. Le soutien des acteurs publics, Etat, Région, Métropole, s'est également manifesté dans le PIA-PERF (Plateforme Emploi RH Formation ».

L'Etat et la Région financent l'association au titre des « actions collectives » qu'elle conduit. La subvention versée par la Métropole finance l'association au titre des « actions collectives » (70% du montant versé) et au titre des coûts liés au Technocentre (pour 30% de la subvention).

Les actions que conduira la THF pour l'année 2021 s'orientent autour de 3 grands thèmes et sont déclinées ci-après :

1. INNOVER : Accélérer l'innovation grâce à une méthodologie collaborative, agile et multi-filière

L'association TEAM Henri-Fabre développe une méthode originale, ouverte et frugale d'accélération de l'innovation par la mutualisation des enjeux entre industriels.

Dotée d'un conseil scientifique composé de grands Donneurs d'ordres et d'académiques représentant les différentes filières présentes sur le territoire métropolitain, THF fédère les acteurs autour d'enjeux technologiques partagés.

De ces enjeux en découle une feuille de route technologique qui se matérialise ensuite par la création de groupes de travail, puis de nouvelles plateformes technologiques ou de projets de R&D partagés.

En fonction des besoins, TEAM réunit les acteurs qu'elle aura identifiés comme les champions du domaine sur une recherche nationale, aussi bien au niveau académique qu'au niveau des PME ou sous-traitants à même de répondre au mieux à la problématique.

Ainsi, depuis 2017, plus de 25 projets ont été montés pour un montant de 27 M€ de R&D dans différents domaines de l'industrie du futur, que ce soit dans les nouveaux matériaux, la robotisation, les procédés innovants, l'économie circulaire, l'intelligence artificielle ou la réalité augmentée.

Les plateformes mutualisées représentent aujourd'hui plus de 15 M€ de moyens innovants. Elles sont déjà une vitrine dans plusieurs briques de l'industrie du futur et permettent d'aller vers la maîtrise industrielle des technologies clés de l'industrie du futur ou le développement précurseur de nouvelles technologies et nouveaux marchés.

Axe 1 : IDENTIFIER : Identifier les enjeux industriels, les compétences de l'écosystème et les technologies de rupture

Courant 2020, le séisme de l'épidémie de la COVID-19 n'a laissé aucune industrie indemne. Dialoguant avec des partenaires industriels de toutes tailles, représentant l'ensemble des filières industrielles présentes sur le territoire, la TEAM s'est trouvée au carrefour des disparités, constatant la solidité de certaines filières (Energie, Naval), les difficultés des industries de l'automobile et de l'aéronautique et la posture intermédiaire de l'industrie des transports, tandis que l'industrie de la santé a naturellement connu une pression inédite. Les acteurs de plus petite taille de l'écosystème métropolitain ont rapidement été impactés, d'abord par le confinement puis les décisions de précaution des donneurs d'ordres et, enfin, par les effets concrets de réduction des activités (baisse des productions par contraction des marchés, baisse du volume de commandes). Dans un contexte aussi incertain, THF s'est rapprochée de ses partenaires.

C'est dans cet état d'esprit, qu'à la suite d'une campagne de téléconsultations en tête-à-tête inédite avec ses partenaires membres du Conseil Scientifique, THF a souhaité réviser les ambitions de sa feuille de route, en ligne avec les « enjeux du monde d'après ». Ce mode de consultation en tête-à-tête, a permis une réponse à deux niveaux :

- Une mise à jour du cadre directeur des actions de l'association (feuille de route),
- Une intermédiation très ciblée et confidentielle sur la base des retours des membres du conseil, permettant une mise en relation à forte valeur ajoutée entre les acteurs (Donneur d'ordre, académique et PME).

La démarche a suscité de nombreux échanges inter-filières et fait émerger dès le mois d'octobre de nombreuses opportunités de collaboration jusqu'ici inédites. THF souhaite par conséquent reconduire cette campagne de consultation en 2021, afin de soutenir l'effort de relance de son écosystème. Deux classes d'informations se font jour, que THF anime à la manière d'une carte duale : un mapping des problèmes (les besoins techniques) se superpose à une carte des solutions (solutions innovantes, briques technologiques).

Axe 2 : STRUCTURER : Définir le plan d'actions en vue d'accélérer la montée en maturité des solutions procédés

a) Animation des groupes de travail thématiques :

En 2020, malgré l'impact de la crise sanitaire, qui a empêché la tenue de nombreuses sessions, THF a pu soutenir un certain nombre de groupes de travail en mode « hybride » (distanciel + présentiel, présentiel pure, distanciel pure), mais cela a néanmoins représenté une baisse importante de l'occurrence de ces sessions en présentiel où de meilleurs résultats sont obtenus. En 2021, THF tentera de reprendre un rythme de l'ordre de 10 sessions de travail par an. L'association souhaite renforcer l'impact des formes « hybrides » de ces sessions, afin de pouvoir s'adapter à des évolutions de la situation sanitaire (par exemple, renforcement des moyens numériques télé-présentiel, comme Klaxoon).

Les thématiques porteuses identifiées sont multiples. Il est envisagé, en 2021, la réalisation de session de groupes de travail sur des thématiques comme les usages du Graphène, les techniques de réparation innovantes (ColdSpray, etc...), les usages des sciences des matériaux au service de l'énergie décarbonée, l'apport du biosourcing dans l'écoresponsabilité des productions, etc.

Les projets collaboratifs peuvent être directement montés, soutenus ou simplement facilités par TEAM Henri-Fabre. L'émergence de projets collaboratifs répond à la nécessité, pour que l'innovation puisse devenir effective, d'une structuration en mode projet du processus de création de la solution technologique.

b) Soutenir l'émergence et l'initiation de projets collaboratifs :

TEAM s'appuie, au-delà de l'étape du démonstrateur, sur l'écosystème des offreurs de solutions de son réseau.

L'émergence de projets collaboratifs correspond à l'étape de structuration de ce qui sera le projet collaboratif, et qui nécessite un travail prudent de construction du projet au sens strict, intégrant faisabilité technique, dimension commerciale et intérêts stratégiques (plus de 70% des projets promus par TEAM sont à ce jour financés par le dispositif RAPID d'innovation duale de l'AID (DGA, Ministère des Armées). Cette action d'émergence n'est soldée qu'à partir du lancement effectif du projet. Dans certains cas, pour des sujets complexes (techniquement ou stratégiquement), un dossier peut être repris un grand nombre de fois, voir son mode de financement changé, ou encore nécessiter une refonte complète. A ce jour une vingtaine de projets ont été lancés, en 5 ans. Le rythme d'émergence dépend de la richesse et de la maturité des thématiques examinées.

La dimension synergétique de cette démarche est illustrée par le rapprochement avec d'autres structures d'innovation (IRT, CRT, Agence régionale ou métropolitaine d'innovation, Cluster d'innovation diverses, Pôles de Compétitivités). Le contexte « post-COVID », plus que jamais, impose la sobriété, l'anticipation, et le regroupement des forces pour la poursuite de l'innovation.

THF souhaite poursuivre la démarche d'ouverture inter-régionale initiée en 2020, en particulier vers IRT, d'autres pôles de compétitivité dans les régions limitrophes, ou encore les Clusters d'Innovation de Défense.

2. INTÉGRER : Accompagner les entreprises dans l'intégration de nouvelles technologies ou procédés

Dans ce volet, l'objectif est d'aider les entreprises à intégrer des nouvelles technologies, compétences ou à transformer leurs modèles.

Signé le 16 Février 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 18 février 2021

Depuis 2019 l'association est le coordinateur technique du Programme Parcours Sud Industrie (PSI 4.0). Ce programme qui est la déclinaison des 10 000 accompagnements nationaux, a pour objectif l'accompagnement à la transformation vers l'Industrie du Futur de 500 TPI et PMI régionales d'ici 2022.

C'est dans cette lignée que la TEAM Henri-Fabre candidate pour l'ouverture d'une plateforme d'accélération vers l'Industrie du Futur en 2021 afin de mettre en place auprès des TPI/PME un programme ayant pour objectif de favoriser leur développement par l'investissement dans les savoir-faire et les technologies de l'industrie du futur.

Enfin, la Plateforme Emploi RH Formation, dont TEAM Henri-Fabre est chef de file, est issue de la labellisation à l'appel à projet PIA « Territoire d'Innovation Pédagogique » obtenue en 2017. Elle concentre un ensemble d'actions portées par les acteurs publics et privés permettant de répondre à l'évolution constante des besoins industriels : anticipation des besoins, usine à ingénierie de formation, détection et individualisation des parcours de compétences, labellisation de formation. Elle participe au Campus des Métiers et des Qualifications Industrie du Futur qui a obtenu une labellisation au titre de Campus d'Excellence.

Ainsi, TEAM Henri-Fabre pourra coordonner efficacement ces 3 dispositifs complémentaires pour accompagner la croissance des PME et ETI métropolitaines et régionales dans le domaine industriel :

Axe 1 : « Parcours Sud Industrie 4.0 » : Challenger, Appairer, Accompagner les entreprises dans leur transformation industrielle

Depuis 2019, la Région Sud intensifie son action pour booster l'industrie avec un programme ambitieux finançant l'accompagnement à la transformation vers l'Industrie du Futur de 500 TPI et PMI régionales d'ici 2022 : Parcours Sud Industrie, dans lequel TEAM Henri-Fabre est coordinateur technique.

Ce programme est mené par le groupement Industries Méditerranée et ses partenaires : TEAM Henri-Fabre, Captronic, CETIM, CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence, Inovsys, System Factory, TVT Innovation.

TEAM Henri-Fabre assure la coordination technique du dispositif : en effet, grâce à sa connaissance des acteurs technologues, TEAM Henri-Fabre a pour rôle d'appairer les entreprises inscrites dans le parcours avec le technologue expert en phase d'accompagnement. L'association est également au centre de la gestion du projet puisqu'elle y détache un de ses salariés en tant que PMO. A ce titre TEAM Henri-Fabre s'assure de l'avancement des entreprises au sein du parcours, de leur arrivée jusqu'à la pleine satisfaction de ces dernières.

Le dispositif vise à accompagner les TPI/PME du territoire à l'aide d'une offre agile et adaptable aux besoins des dirigeants d'entreprises : lors de cette première année pilote le groupement accompagne 90 entreprises ayant déjà intégré le parcours. En effet le groupement s'est vu attribué un lot initial de 52 entreprises complété, grâce à la promotion de l'opération, par un lot supplémentaire de 38 entreprises. Le succès de cette phase pilote repose sur une équipe et des processus rôdés ainsi qu'une réserve d'experts diversifiée.

Grâce à la connaissance de différents experts et réseaux et grâce à ses représentations lors de divers évènements (salons, GT, Tech days ...) TEAM Henri-Fabre a su constituer un pool de consultants mobilisables dans le cadre du Parcours Sud Industrie. Une équipe de 89 consultants est constituée. (32 pour assurer les diagnostics et 57 en accompagnements).

Pour l'année 2 du dispositif Parcours Sud Industrie 4.0, l'objectif sera d'accompagner 160 entreprises.

Axe 2 : PRACCIIS : Challenger, Appairer, Accompagner les entreprises dans leur transformation industrielle.

TEAM Henri-Fabre travaille depuis 2018 avec l'assentiment de la DGE afin de construire une offre d'accélération.

La notion de « Plateforme d'Accélération vers l'Industrie du Futur » est liée à l'appel à projets lancé par l'Etat et son opérateur, Bpifrance, qui vise à « soutenir financièrement des projets de diffusion des meilleurs savoir-faire et technologies propres à l'Industrie du futur (numérique, robotique, impression 3D,

Signé le 16 Février 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 18 février 2021

IoT, data, etc.) pour permettre la transformation des entreprises en accélérant leurs investissements dans l'innovation, clé de la nouvelle industrie française ».

THF a déposé son dossier de candidature le 06 novembre 2020.

La plateforme d'accélération participera à la transformation numérique des PME et ETI industrielles en aidant les dirigeants à réduire les risques liés à un investissement « industrie du futur » (technique, financier, organisation du travail, compétence/ formation des salariés). Une telle plateforme assure la diffusion de technologies et de processus industriels.

Les objectifs suivants sont assignés par le cahier des charges aux plateformes d'accélération vers l'Industrie du Futur :

- Sensibiliser les dirigeants de PME/ETI aux technologies et aux méthodes de l'Industrie du Futur.
- Réaliser des tests et des essais (preuves de concept industrielles) pour explorer les conditions de déploiement d'une nouvelle technologie,
- Amener les projets de transformation jusqu'à un stade de maturité où les entreprises sont en mesure de prendre le relais.

Axe 3 : PERF HF : Lancer et suivre la tranche 4 :

Le Programme d'Investissements d'Avenir PERF Henri Fabre (Plateforme Emploi Rh Formation) piloté par TEAM Henri Fabre depuis 2017 s'inscrit dans une dynamique depuis 2013 avec l'ensemble des acteurs intervenant sur le volet Emploi/ Formation.

Le PIA PERF Henri-Fabre est un ensemble d'actions portées par les acteurs publics et privés permettant de répondre à l'évolution constante des besoins industriels : anticipation des besoins, usine à ingénierie de formation, détection et individualisation des parcours de compétences, labellisation de formation, ...

La dernière étape du projet qui débutera en janvier 2021 devra permettre d'analyser la mise en œuvre opérationnelle du projet PIA-PERF, de faire ressortir l'évolution du projet, et d'apporter un regard systémique qui permette :

- De pérenniser la démarche de suivi dudit projet au-delà de la temporalité des financements Etat-Région,
- D'en amplifier l'application à l'ensemble des projets Emploi-Formation de l'Industrie du Futur portés par TEAM Henri-Fabre et le Campus d'Excellence Industrie du Futur Sud.

Durant cette dernière phase TEAM Henri-Fabre continuera d'assurer la coordination du projet.

3. DÉVELOPPER : Faire la promotion de l'attractivité industrielle et développer les opportunités de business

L'un des objectifs de TEAM Henri-Fabre est aussi d'asseoir son positionnement industriel, de mettre en valeur son écosystème dynamique et soucieux du collaboratif, de renforcer et de développer et d'attirer de nouveaux projets

La spécificité métropolitaine réside dans cet écosystème diversifié : une présence de plusieurs grands Donneurs d'ordres des filières de l'énergie, de l'aéronautique, du naval, du transport ... et la présence de leurs sous-traitants sur le territoire.

Le territoire se caractérise par ailleurs d'un écosystème de jeunes entreprises offreurs de solutions technologiques innovantes, en particulier dans le domaine du numérique, qui sont souvent trop petites pour être visibles des grands. L'association TEAM Henri-Fabre, créée en novembre 2015, est tout à la fois l'animateur de cette croisée d'écosystèmes et le technocentre le lieu où se retrouvent DO, PME, start-up et académiques pour lancer des projets d'innovation. Depuis plus de 5 ans TEAM Henri-Fabre aide les PME à mieux connaître les différentes filières et donneurs d'ordres : de les connaître, de comprendre leurs attentes et les conditions d'accès mais aussi à valoriser leurs expertises. C'est tout l'objet des deux prochains axes : attirer & rayonner et rendre possible des mises en relations entre entreprises

Axe 1 : ATTRACTIVITE ET RAYONNEMENT : Être l'ambassadeur référent sur l'IdFu, être le promoteur des actions industrielles du territoire.

Dans la continuité des dernières années, TEAM Henri-Fabre a pour objectif en 2021 de rendre accessible et de diffuser les informations liées à l'industrie du futur tant à ses adhérents qu'à ses non-adhérents. Pour cela, l'association dispose de plusieurs relais d'informations digitaux :

EMAILINGS : grâce à la base de données d'environ 5000 contacts la TEAM Henri-Fabre envoie très régulièrement :

- A la demande : des informations de ses partenaires par le biais d'emails (événements, veilles technologiques, informations diverses) – environ 2/semaine
- Au trimestre : une newsletter dédiée industrie, dans laquelle elle met en valeur ses partenaires. THF expérimentera en 2021 une newsletter plus régulière permettant de zoomer sur certains projets.

SITE WEB : L'année 2020 a été consacrée au travail de refonte du site web de TEAM Henri-Fabre. THF a travaillé sur le marketing de son offre et mis plus en avant ses partenaires et les réseaux de partenaires. TEAM Henri-Fabre se veut être un point d'entrée pour donner de la visibilité aux actions du territoire. L'offre du Technocentre et de ses partenaires a été mise en exergue et rendue plus visible. Le nouveau site sera testé sur 2021.

Aussi, la TEAM a prévu des actions de communication multi-partenaires sur cette nouvelle année :
Portes ouvertes du Technocentre : organisation d'une manifestation ouverte au grand public pour vulgariser l'industrie du futur, Shooting photos et vidéo du Technocentre : mise en valeur des nouveaux équipements, des nouvelles équipes sur le Technocentre et Floricity C, Motion design : une animation graphique pour mettre en valeur les activités de la TEAM.

Un plan de communication dédié à la plateforme PRACCIIS sera déployé également dès l'ouverture de cette dernière.

Enfin, la TEAM Henri-Fabre participe à des manifestations porteuses de la dynamique de notre territoire :

Sur le Technocentre :

- Organisation de journées thématiques (à l'initiative de TEAM Henri-Fabre ou de ses partenaires : CETIM, Pôles de compétitivité, APPIM, RISING SUD, ...), environ 1/mois.
- Visites du Technocentre et présentation de l'écosystème - environ 2/semaine.
- Accompagnement de projets individuels d'entrepreneurs sur des sujets techniques : construction d'une offre globale, mise en relation avec des offreurs de solutions, organisation de réunions avec des financeurs de type grands groupes (Airbus Développement, EDF, Total Développement, Une rivière un Territoire... ou institutionnels).

Sur le territoire et hors France :

En s'appuyant sur les ambassadeurs du territoire : Pôles de compétitivités, acteurs de l'emploi, de la formation, structure de développement économiques, french fab...

- Organisation de journées de vulgarisation « industrie du futur » sur les différents territoires d'industrie de la région.
- Participation à des salons internationaux : en 2021 la TEAM Henri-Fabre participera aux salons suivants : Salon du Bourget, Techshow, Global Industrie, APS MEETINGS, Hannover Messe, Vivatech, Journée du COFREND, APS MEETINGS, Industria,...
- La TEAM Henri-Fabre participera aux délégations étrangères sur lesquelles un intérêt industriel pour notre écosystème est favorable aux côtés de la ville de Marseille, de la Métropole Aix Marseille et de son agence de développement Provence Promotion.

Axe 2 : FERTILISATION CROISEE : Mettre en relation des industriels en inter-filières

Pour faciliter l'accès aux marchés et la diversification des PME en inter-filières industrielles, la TEAM Henri-Fabre organise :

- Des événements de présentations donneurs d'ordres et PME/TPE offreurs de solutions.
- Des workshops OPEN INNOVATION sur des projets régionaux pour répondre à des défis industriels ou technologiques spécifiques

Ces manifestations permettent de comprendre les enjeux des industriels du territoire et de sourcer de nouvelles technologies. Ces événements sont aussi une clef de succès pour le montage des projets collaboratifs.

Aussi, l'association accompagne des entreprises afin de les aider dans leur démarche de diversification marchés et filières et réalise ainsi la mise en relation entre acteurs.

Enfin l'association est le coordinateur d'un événement réseaux multi filières annuels : « Le Business est dans le Pré ». Durant 1 journée les membres fondateurs du « Business est dans le Pré » (THF, Fun Business Club) mobilisent leurs réseaux afin de décloisonner et rassembler les entreprises du territoire.

Signé le 16 Février 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 18 février 2021

L'objectif étant d'accroître et développer des contacts, créer du business dans une ambiance propice à l'échange.

Ainsi, quelques 200 participants se rassemblent pour des rdv B2B l'après-midi avant de laisser place à des échanges moins formels en soirée. Les sociétés partenaires valorisent également leurs produits ou prestations sur le « village technologique » regroupant stands & démonstrations.

L'idée est de couvrir un large panel de besoins potentiels que ce soit en accompagnement stratégique, RSE ou cohésion d'équipe.

La manifestation est ensuite un lieu d'information et de réflexion, à travers des présentations de programmes susceptibles d'intéresser des sociétés du territoire tels que le Parcours Sud Industrie 4.0 ou encore le PIA PERF Henri-Fabre.

Enfin, le Business est dans le Pré est aussi l'occasion d'un partage d'expériences avec des témoignages de partenaires sur l'industrie du futur.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire Marseille Provence,

Vu

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5218-7 ;
- Le procès-verbal de l'élection du 15 Juillet 2020 de Monsieur Roland GIBERTI en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La délibération du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence n° HN 004-8076/20/CM du 17 Juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence.
- La lettre de saisine de la Présidente de la métropole Aix-Marseille-Provence.

OUI LE RAPPORT CI-DESSUS,

Entendues les conclusions du rapporteur,

CONSIDERANT

- L'enjeu majeur que représente le projet Henri Fabre pour la Métropole Aix-Marseille-Provence en termes de développement économique et d'emploi, et conformément aux objectifs stratégiques exprimés dans le cadre de l'Agenda du Développement économique métropolitain.
- L'intérêt de soutenir la dynamique industrielle engagée sur le Technoparc des Florides et de l'intensifier dans le cadre du projet Henri Fabre.

DELIBERE

Article unique :

Le Conseil de Territoire émet un avis favorable sur le projet de délibération du Bureau de la métropole approuvant l'attribution d'une subvention annuelle de fonctionnement à l'Association Team Henri Fabre.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence

Roland GIBERTI